

PROGRAMME

Devenir Bâtitteur... et pourquoi pas ?!

1^{ère} session / 1^{ère} journée – État des lieux

- ⇒ Votre ou vos garants.
 - ⇒ Sa situation
 - ⇒ Ses exigences
- ⇒ Vos conditions
 - ⇒ Garanties financières
 - ⇒ Assurances
 - ⇒ Comparaison avec les offres constatées par RéaXion
 - ⇒ Tour de table (inter-entreprises)
- ⇒ Analyse des risques
 - ⇒ Votre carnet de commandes
 - ⇒ Vos délais de livraison
 - ⇒ Votre marge brute au dernier bilan
 - ⇒ Les bilans 2024 et 2025
- ⇒ Analyse des opportunités
 - ⇒ Optimiser votre encours
 - ⇒ Accélérer les quitus
 - ⇒ La rentabilité en cas de forte hausse de vos primes d'assurance

Cas pratiques

- ✓ Travail sur les hypothèses alternatives
- ✓ Les métiers connexes
- ✓ Optimisation en fonction du profil de votre entreprise
- ✓ Intervention d'un courtier en assurances
- ✓ Intervention d'un avocat (législation des contrats)

2^{ème} session / 2^{ème} journée – Mise en place des solutions

- Évoluer du statut de Constructeur à Bâtitseur
 - Tour de table (inter-entreprises)
 - La partie commerciale : quels discours adopter ?
 - Pour les nouveaux clients
 - Pour les clients signés
 - La partie travaux
 - La partie financière
 - La partie légale
- Créer une nouvelle marque ?
- Le pack assurance pour les Bâtitseurs : comment respecter la loi et être bien assuré
 - Pour la maîtrise d'œuvre
 - En tant que contractant général
- Comment communiquer ?
 - Publicité de contacts
 - Publicité d'image
- L'organisation interne
 - L'annonce aux sous-traitants
 - L'annonce aux salariés
 - Rassurer ses équipes
 - Mettre les nouvelles procédures en place
- Les trois *scenarii* probables :
 - Le garant se retire
 - Le garant durcit les conditions et augmente les primes
 - Le garant renouvelle sa confiance et donne des chantiers à terminer à votre société
- Conclusion et évaluation

 **Je souhaite être contacté au plus vite !** 

👉 **Je remplis le formulaire en ligne :** <https://www.reaxion.fr/contact/>

👉 **Je veux être rappelé :** envoyez votre nom et téléphone à francois@reaxion.fr

1^{ère} session – Stratégie de l'entreprise : états des lieux et risques

2^{ème} session – Mise en place des solutions –

Consultation de deux journées dans votre entreprise : 9.500 €HT (hors déplacement et hébergement)

Séminaire inter-entreprises, deux fois deux journées : 3.600 €HT par participant (déjeuners, pauses et location des salles inclus) – limité à 8 participants

Dates : Mercredi 22 et jeudi 23 mai & mardi 2 et mercredi 3 juillet 2024

Lieu : Paris, Lyon ou Montpellier